

TRANSMETTRE SON EXPLOITATION : UN PROJET QUI SE PREPARE

Les lundi 6 et mardi 7 mars 2023

**Anticipez la réflexion de votre transmission et
restez maître de vos choix pour réussir votre projet**



Infos pratiques

Durée et horaires

2 jours – de 9h30 à 17h30

Lieu :

A AUCH

Tarifs :

Contributeurs VIVEA :
formation intégralement
prise en charge

Autres publics : 448 €
*Voir les conditions
générales de vente*

Modalités de participation :

Inscription préalable
obligatoire jusqu'à 7
jours avant le démarrage
de la formation

*Une invitation avec un
programme détaillé vous
seront envoyés*

*Vous êtes en **situation de
handicap**? Prenez contact
avec nous afin d'envisager
les aménagements
possibles et personnaliser
votre accueil.*

Objectif de la formation :

- Identifier les principales questions à se poser lors de la transmission d'entreprise et bien définir son projet de transmission en terme de priorités, de délais et en fonction de sa dimension sociale, juridique et fiscale.
- S'approprier les outils disponibles pour évaluer son exploitation et rechercher un repreneur.

Contenu :

- Les conditions d'accès à la retraite, les optimisations possibles.
 - Les droits du retraité : activité de subsistance, conduite de matériel agricole, le cumul emploi-retraite.
 - Les principaux aspects psychologiques de la transmission d'entreprise.
 - Réalisation synthétique d'un calendrier de transmission.
- Les composantes de l'entreprise à transmettre : biens immobiliers, forme juridique, engagements et contrats.
- Les incidences patrimoniales de la transmission, les différents montages juridiques, la place de la famille dans le projet de transmission.
 - Les composantes comptables et fiscales de la transmission : Impacts sur l'impôt sur le revenu, le régime des plus-values professionnelles, les outils financiers par capitalisation.
 - Les différentes modalités de transfert de l'exploitation (vente, location) : intérêts et limites, le statut du fermage, mode de transferts des engagements et droits à produire de l'exploitation (DPB, MAE...)
 - Caractéristiques et profil d'un repreneur potentiel, recherche d'un repreneur (RDI, SAFER, aides possibles).

Public et prérequis :

Tout agriculteur ayant un projet de cessation ou de transmission dans moins de 5 ans et en particulier les agriculteurs de plus de 57 ans. [Aucun prérequis.](#)

Méthodes pédagogiques et mesure des acquis :

Exposés, études de cas, échanges entre pairs.
En fin de formation, synthèse des éléments du projet de transmission.

Intervenants :

Jean-Baptiste LACANNE, Conseiller d'Entreprise Chambre d'Agriculture du Gers ;
Marie-Ange CARPY, Conseillère Spécialisée Retraite à la MSA ; Nathalie ANASTAZE,
Juriste ; Baptiste AURIGNAC, SAFER

Responsable de stage :

Jean-Baptiste LACANNE – 05 62 61 77 60.



Contact :

Chambre d'Agriculture du Gers
3 chemin de la Caillaouère, CS 70161
32003 AUCH CEDEX
05 62 61 77 43
formation-bassinsud@gers.chambagri.fr

